

chez une voisine ou chez plusieurs voisines, et je pense qu'il faudrait qu'on arrête de harceler ces personnes-là.

• (2130)

Avec l'augmentation et la possibilité pour les familles qui font garder leurs enfants de déduire des frais de garde sans nécessairement avoir des reçus officiels, ça va quand même être une mesure qui va aider ces femmes-là.

Monsieur le Président, 200 000 nouvelles places en garderie subventionnées, ce n'est peut-être pas suffisant, peut-être qu'on a encore des choses à faire, mais entre 200 000 nouvelles places et rien, je pense qu'il y a un grand pas qui a été fait. Il ne s'agit pas de toujours maigrir, mais les femmes ont toujours fait preuve de modération, elles m'ont dit à plusieurs reprises qu'elles étaient conscientes du fait que le gouvernement avait quand même des ressources limitées, mais elles applaudissent en général à l'effort consenti et elles espèrent et elles vont travailler dans l'avenir à ce qu'on bonifie ce programme-là. Je pense que dans les années futures, monsieur le Président, on sera en mesure avec cette base-là d'augmenter encore une fois le nombre de places en garderie.

Mme Pépin: J'aimerais demander ceci à la députée d'Argenteuil—Papineau (M^{me} Bourgault). Elle a fait mention tantôt du problème des enfants à la clé. Alors, comme c'est une députée qui représente le Québec, elle a mentionné le ministre de l'Éducation du Québec, M. Ryan, en disant qu'il était prêt à faire tout son possible pour régler ce problème. Alors, je voudrais simplement lui préciser qu'actuellement au Québec, il y a 30 000 places en milieu scolaire. Le Québec est la seule province qui a cela. Mais je voudrais attirer son attention pour lui dire que dans le projet de loi actuel, déposé par le gouvernement, vous avez une disposition dans laquelle vous dites qu'il n'y aura pas d'argent qui va aller justement à tout ce qui touche à l'éducation... les fonds ne seront pas coupés? Alors, je me demande comment elle va être capable, avec le gouvernement et avec ce projet de loi-là, d'aider, disons, ou de contourner... je ne sais pas s'il faudrait amender la Loi, mais de continuer à aider tous ces groupes d'enfants-là. Parce qu'on entendait le premier ministre (M. Mulroney) qui a dit comme c'était important de faire une lutte contre la drogue. Mais on sait pertinemment que ce sont les adolescents qui succombent le plus à ce problème-là et c'est ce même groupe d'enfants qui sont seuls après l'école, et actuellement avec le projet de loi, un des problèmes, c'est justement qu'on ignore les enfants à la clé. Deuxièmement, on précise dans la Loi que les budgets alloués dans le domaine de l'éducation vont être coupés. Alors, je ne sais pas comment la députée envisage la solution à ce problème-là.

M. Bourgault: Monsieur le Président, écoutez, c'est bien évident. Les provinces d'abord vont établir leurs normes relativement à ce programme-là. Mais quand je faisais état tantôt de M. Ryan, c'est qu'évidemment il y a 30 000 places en garderie, mais ce n'est pas suffisant dans les écoles. Et encore faut-il que les comités de parents, les gens de la communauté s'y intéressent et s'impliquent. Il y a une somme de bénévolat qu'il ne faut pas négliger dans ce domaine-là, monsieur le Président. Mais je pense que la députée d'Outremont est aux prises avec une directive de son parti. Elle ne peut pas se déclarer en faveur du projet de loi. Mais je la comprends très bien. Si j'étais à sa place...

Services de garde d'enfants—Loi

Une voix: Dans son coeur, elle l'est.

Mme Bourgault: Dans son coeur, elle doit l'être évidemment, et je remercie mon collègue de m'en faire part. Mais je suis certaine que, étant députée de l'Opposition officielle, son rôle étant de s'opposer, et elle a assisté aux travaux du Comité et a entendu le témoignage des familles, des parents et des gens en garderie, elle est, je pense, satisfaite de l'effort que le gouvernement consent aux garderies. Encore une fois, je la remercie pour son appui.

M. Keeper: J'aimerais savoir de ma collègue, monsieur le Président, si elle est au courant du fait que le programme déjà existant, le *Canada Assistance Program*, n'a pas eu une limite sur les dépenses pour les garderies. Et à cause de cela, le rythme d'augmentation était de 15 p. 100 chaque année, les montants dépensés pour les garderies ont augmenté de 15 p. 100 par année en vertu du *Canada Assistance Program*. Mais, avec le nouveau programme de son gouvernement, le rythme d'augmentation va être diminué jusqu'à 10 p. 100 par année. Pourquoi ce gouvernement a-t-il pris l'initiative de retarder le jour où nous aurons un programme de garde adéquat pour les enfants dans ce pays? Est-ce qu'il a limité l'argent pour les garderies parce qu'il veut en même temps dépenser 8 milliards de dollars pour les sous-marins? Est-ce que c'est la raison pour laquelle le gouvernement a présenté un programme qui va limiter les dépenses pour les garderies?

Mme Bourgault: Monsieur le Président, encore une fois, les députés du Nouveau parti démocratique mélangent des patates avec les poires, c'est bien évident. Il a parlé du Régime d'assistance publique du Canada. Je vais juste lui rapporter que les modifications qui sont prévues aux termes du calcul de base, c'est le partage des frais à 50-50 pour les dépenses de fonctionnement des garderies commerciales ou à but non lucratif et le partage des frais à 75-25 des dépenses d'immobilisations au cours de la période de sept ans qui se terminera le 31 mars 1995.

Monsieur le Président, c'est à se demander pourquoi le Nouveau parti démocratique... Évidemment, c'est parce que... Je sais pourquoi ils sont contre. C'est parce qu'ils veulent nationaliser les services de garde comme on a nationalisé les soins médicaux. Cela ne se compare pas. Voyons donc!

Mme Copps: Monsieur le Président, j'aimerais demander à la députée d'Argenteuil—Papineau (M^{me} Bourgault) si elle pense que c'est juste que selon la politique conservatrice, le gouvernement offre aux familles à faible et moyen revenus moins de dégrèvement en ce qui concerne les déductions d'impôt. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas introduit un système qui donnerait les crédits d'impôt au lieu de donner les déductions pour aider, par exemple, une femme qui travaille dans sa circonscription comme gardienne, qui gagne le salaire minimum, et qui aura beaucoup moins en ce qui a trait aux déductions du revenu qu'une femme qui travaille comme députée?

Mme Bourgault: Monsieur le Président, c'est une question à laquelle il me fait énormément plaisir de répondre. D'abord, premièrement, je pense que les libéraux sont passés maîtres dans la manière de faire la distorsion des chiffres. Cela est bien évident. Il faut se rappeler, monsieur le Président, que Paris ne s'est pas bâti en un jour. Cela fait qu'on a hérité d'un désastre au niveau financier. Et quand un pays est en désastre financier